

ART & DROIT

Association Loi 1901 - www.artdroit.org

Document non contractuel

Préparation à l'examen d'accès au stage requis pour diriger des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

En partenariat avec le centre de formation permanente de l'Université Paris 2

Directeur : Gérard SOUSI, Président d'Art et Droit.

Directeur adjoint : Agnès Flambard, historienne d'art, gérante d'Art Studia

Objectif : Préparation à l'examen d'accès, écrit et oral pour les candidats à l'examen. Approfondissement ou actualisation de connaissances pour les autres participants.

Public concerné : Candidats remplissant les conditions pour se présenter à l'examen et toute personne voulant bénéficier de la préparation pour sa formation personnelle.

Organisation de la préparation : séminaires par séances de regroupement permettant de procéder à des mises à jour de l'actualité la plus récente dans les branches concernées et à des synthèses des principaux thèmes relevant du programme.

Choix de 9 options possibles :

Option 1 : Module Economie et Comptabilité - 18 heures

Option 2 : Module Art - 60 heures

Option 3 : Module Droit - 66 heures

Option 4 : 2 Modules (Economie + Art) - 78 heures

Option 5 : 2 modules (Economie + Droit) - 84 heures

Option 6 : 2 modules (Art + Droit) -126 heures

Option 7 : 3 modules (Art + Droit + Economie) – 156 heures

Option 8 : Module Anglais – 12 heures

Option 9 : Module Comment diriger une vente aux enchères publiques – 2 heures

1 devoir par correspondance et par matière + 1 examen blanc. Chaque stagiaire rédige l'intégralité des devoirs quelle que soit l'option choisie.

Dates d'inscription : d'avril à juin, chaque année

Début de la préparation : mi-juin

Renseignements et Inscriptions :

Centre de formation permanente de l'Université Paris II :

Site web : www.u-paris2.fr/cfp Email : vandewalle@u-paris2.fr Tel : 01 53 63 86 26

Contact administratif : Madame Nicole Vandewalle

Programme

(Arrêté du 29 août 2001, JO du 7 septembre 2001 et Arrêté du 25 septembre 2006, JO du 1er octobre 2006)

I - Module Droit (60 heures)

- Droit civil

Notions générales sur :

- Les biens : classifications, meubles, modes d'acquisition de la propriété, possession, usufruit
- Les obligations : sources, preuves, effets, extinction
- La responsabilité civile
- Le contrat : classification, formation et effets
- Les contrats spéciaux ; vente (réglementation générale et réglementation particulière des ventes de meubles aux enchères publiques) ; dépôt, séquestre, mandat, crédit-bail et location-vente
- Les sûretés : cautionnement, gage, privilèges mobiliers
- La prescription
- Les personnes
- La famille : mariage, divorce, séparation de corps, filiation, régimes matrimoniaux
- Les successions et les libéralités

- Droit commercial

Notions générales sur :

- Les moyens de paiement et de crédit
- Le gage commercial
- Le nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement
- Le fonds de commerce : éléments constitutifs, nantissement, vente
- Les sociétés commerciales

- Droit de la vente de meubles aux enchères publiques

- Vente volontaire et judiciaire : Notions et distinctions, Textes applicables
- Fiscalité des ventes
- Droit de suite
- Les interventions de l'état : droit de préemption et classement des œuvres en trésors nationaux
- Les importations et exportations d'œuvre d'art
- Le trafic illicite des œuvres d'art
- Statut des sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des personnes habilitées à diriger des ventes volontaires
- Organisation et attribution du conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

II - Module Economie et Comptabilité (30 heures)

- Le fonctionnement des marchés
- Les marchés imparfaits
- Les stratégies de concurrence
- Comptabilité et finance
- Compréhension des principaux documents comptables
- Analyse des comptes à travers les principaux ratios
- Comptabilité de gestion
- Notion de coût
- Détermination du seuil de rentabilité

III - Module Art et Techniques (60 heures)

- Histoire générale de l'art

- Notions générales sur l'histoire des civilisations et sur l'évolution des idées.
- Les principaux courants artistiques du Moyen-Âge à l'époque contemporaine.

- Connaissances des arts et techniques

- Histoire et technique : des meubles et des sièges, de la peinture des estampes et des dessins, de la gravure, de la sculpture, de la céramique, de l'orfèvrerie de la bijouterie, des livres, manuscrits et autographes, des tapis et des tapisseries, des armes de collection et souvenirs historiques, des monnaies, de l'archéologie, des arts d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie.
- Marques et poinçons, titres et alliages.
- Connaissances des collections des musées.
- Histoire des collections publiques et privées ; évolution du marché de l'art

NB Ce programme, pour la majorité, sera traité en séance sinon par l'intermédiaire de fourniture de documents ou de bibliographies.